ASSEMBLÉE NATIONALE

20 novembre 2013

		PLFSS 2014 - (N° 1552)	
Commission			
Gouvernement			
Adopté			
		AMENDEMENT	N º 21
M. Bapt, rappor	rteur au nom d	présenté par le la commission des affaires sociales (Recettes et équilibre général)
		ARTICLE 15	
À l'alinéa 64, sub	ostituer aux m	ots:	
« de notre »			
le mot :			
« du ».			
		EXPOSÉ SOMMAIRE	

Amendement rédactionnel.